



Sensibilisation et mobilisation des jeunes autour des mesures de prévention et de protection contre l'infection par le SARS-Cov-2 (COVID-19) à travers les réseaux sociaux et le site web www.santejeunes.ma

Termes de référence

Contexte

L'Infection à coronavirus est une atteinte de l'appareil respiratoire due à un virus appelée SARS-Cov-2 (COVID-19). Elle a débuté en décembre 2019 à Wuhan, en Chine centrale, puis s'est propagée dans le monde entier. Le 11 mars 2020, selon l'OMS, l'épidémie de COVID-19a devient une pandémie. L'Organisation demande des mesures de protection essentielles contre le nouveau coronavirus.

Aussi, dans le cadre des efforts entrepris par notre pays en matière de veille et de riposte contre l'infection par le SARS-Cov-2 (COVID-19), et étant donné le rôle que peuvent jouer les jeunes en matière de sensibilisation de leurs pairs et des autres franges de la population autour des mesures de prévention et de protection nécessaires, la Direction de la Population, Division de la Santé Scolaire et Universitaire, en concertation avec la Division de la Communication, envisage le lancement d'une radio web destinée aux jeunes et annexée au site web www.santejeunes.ma.

Les émissions de cette radio web seront alimentées de contenus conformes aux orientations nationales officielles et adaptés aux spécificités du langage d'usage chez les jeunes.

But de la mission

Appui du Ministère de la Santé, Direction de la Population dans la sensibilisation et la mobilisation des jeunes autour des mesures de prévention et de protection nécessaires contre l'infection par le SARS-Cov-2 (COVID-19) à travers les réseaux sociaux et le site web www.santejeunes.ma.

Objectifs de la mission

- Utiliser les réseaux sociaux notamment la page facebook du portail www.santejeunes.ma pour mettre en place et animer une radio sur le web ;
- Concevoir des contenus audiovisuels portant sur la thématique ;
- Mettre en place une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour promouvoir la radio web et le site www.santejeunes.ma ;
- Corriger les idées fausses chez les jeunes ;
- Contribuer à la promotion des gestes de prévention et des bonnes pratiques pour lutter contre le COVID-2019.

Tâches et activités de la mission

Afin de produire les livrables énumérés ci-dessus, les tâches suivantes sont à mettre en œuvre :

Taches	Livrables
<ul style="list-style-type: none">• Produire une note méthodologique succincte explicitant le concept et la stratégie à mettre en œuvre pour atteindre les résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none">• Note méthodologique validée
<ul style="list-style-type: none">• Procéder à la conception des éléments de la radio web (émissions, programmation...) et à la mobilisation des jeunes animateurs.	<ul style="list-style-type: none">• Fiches contenant le concept des émissions• Programme global de diffusion
<ul style="list-style-type: none">• Réaliser et faire valider une version expérimentale du programme de diffusion	<ul style="list-style-type: none">• Version expérimentale produite et validée
<ul style="list-style-type: none">• Procéder à la diffusion de la radio sur le web pour une période de 01 mois• Booster, suivre et évaluer l'audience de la radio.	<ul style="list-style-type: none">• Radio web fonctionnelle• Rapport global contenant les données techniques (émission sous forme de textes et audio) et statistiques relatives à la radio web.

Durée de la mission

- 1 mois ouvrable.

Profil du prestataire

Le prestataire de service doit satisfaire les conditions suivantes :

- Etre un consultant, une équipes de consultants ou une association ;
- Connaissances et compétences en matière de communication et de production de contenus audiovisuels et Web ;
- Une expérience liée au travail avec et au profit des jeunes ;
- Connaissances et expériences en matière de communication et de mobilisation sur les réseaux sociaux ;

Composition du dossier

- Une note méthodologique (3 pages maximum) comportant aussi le calendrier de mise en œuvre ainsi que l'offre financière ;
- Dossier administratif (CV, statuts..);

Modalités contractuelles et financières

Cette consultation sera financée à travers le budget du Fonds des Nations Unies (UNFPA) Pour la Population. L'adjudication donne lieu à un contrat qui sera signé entre le consultant et l'UNFPA. Cette dernière se chargera du **paiement de la totalité des honoraires après validation des livrables par le comité de suivi.**

L'évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en 3 étapes :

1. L'évaluation des compétences du consultant (adaptation du ou des CV à l'objet de la mission)
2. L'évaluation de l'offre technique (degré de réponse aux TDR)
3. La comparaison des propositions financières

Ainsi, l'évaluation des offres techniques concernera les aspects suivants :

- Connaissances et compétences en matière de communication et de production de contenus audiovisuels et Web ;
- Une expérience liée au travail avec et au profit des jeunes ;
- Expériences en matière de communication et de mobilisation sur les réseaux sociaux ;

Adresse et délai d'envoi des dossiers de soumission

Les dossiers doivent être envoyés sous pli fermé à l'adresse suivante :

Direction de la Population

Division de la Santé Scolaire et Universitaire

Km 4,5 Avenue Hassan II, Rabat

Ou par fax au n°0537692997

Et ce au plus tard le 4 juin à 16h.

Pour plus d'information : Tél : 05 37 69 29 97